

FOCUS SPÉCIAL

3 générations de femmes avocates dans l'univers du Droit des affaires au Cameroun, 8 portraits exclusifs.

INTERVIEW

Me BRIGITTE ADA NNENGUE L.,

LA MÉDIATRICE

40 ans au service du Droit des affaires.





Les plus belles histoires de l'entrepreneuriat camerounais sont sur:
www.cameroonceo.com



Sommaire



9 MANAGEMENT L'Esprit Impactitude



6 STRATEGIE & INFLUENCE

6 conseils pour optimiser vos relations presse



12 INTERVIEW

Me BRIGITTE ADANNENGUEL.

LA MÉDIATRICE

40 ans de service au Droit des affaires.

Sommaire



32

PAROLE D'EXPERT

Comment se reconstruire après les violences conjugales.



21

FOCUS SPECIAL

8 avocates, trois générations,
des femmes de valeurs dans
l'univers du Droit des affaires
au Cameroun



Directeur de publication:

Mérimé Wilson NGOUDJOU

Rédacteur en chef:

Christian Mvom

Conseillère Juridique:

Schneider Kimbeng

Design & mise en pages:

Siloe Agency

Rédaction:

Mérimé Wilson NGOUDJOU,
Christian Mvom, Fabrice TIEN-
TCHIEU, Winnie Nokam Wabo,
Leathicia A. NGOUDJOU

Directrice du Développement:

Isabelle Hubert

Photographie:

Max Mbakop

Contact &

Service commercial:

info@cameroonceo.com

(237) 695869141

(237) 653516931

Immeuble IPN Jaba Space

Bonapriso

Douala – Cameroun

Une spéciale pour les reines



Au Cameroun comme partout ailleurs sur le continent africain et dans le monde, la femme joue un rôle essentiel dans tous les compartiments de la société. Un rôle qui n'est pas toujours apprécié et célébré à sa juste valeur. Pour cette 17^e édition de votre magazine, nous avons décidé de mettre en lumière un carré des femmes exceptionnelles. Des femmes de l'ombre, brillantes et efficaces qui ont écrit, qui écrivent encore les plus belles lettres dans le segment du Droit des affaires au Cameroun.

Nous sommes allés piocher au cœur de l'excellence, des doyennes à la génération montante, un véritable mixage intergénérationnel dans un secteur d'activité peu ouvert au grand public, mais au combien essentiel pour le développement de nos sociétés. Il était essentiel pour nous de vous faire découvrir des visages historiques, des parcours à la fois saisissants et inspirants, la grandeur des avocates d'affaires camerounaises. En interview, Me Brigitte ADA Nnengue LEBRETON pour la première fois en 40 ans de carrière s'ouvre et partage les ingrédients qui ont fait son succès tout au long de sa belle et grande carrière.

Au - delà de cette édition spéciale, nous avons tenu à garder certaines rubriques traditionnelles. Pour ce mois Parole d'Expert, donne la plume à une journaliste militante contre la violence faite aux femmes. Elle parle de la reconstruction après avoir subi les violences conjugales. En Management, le Cabinet Go Ahead Africa nous entraîne à la découverte de l'esprit Impactitude. Elodie Mbida dans la rubrique Stratégie & Influences donne 6 conseils pour optimiser vos relations presse.

Une fois de plus, nous vous avons réservé un beau cocktail, excellente lecture et rendez - vous le mois prochain. ■

Mérimé Wilson Ngoundjou

6 conseils pour optimiser vos relations presse

Elodie MBIDA est une professionnelle aguerrie, qui maîtrise les domaines de la communication institutionnelle et des relations publics.

Communiquer dans la presse constitue un levier indispensable pour toucher une cible spécifique (à travers la presse spécialisée) ou une cible plus large (à travers la presse généraliste). Qu'ils travaillent en agence, en entreprise ou comme indépendants, les attachés de presse doivent réussir à créer et à développer une relation privilégiée et de confiance avec les journalistes, afin d'obtenir un maximum de retombées presse. Dans cet article, nous partageons avec vous, cinq astuces pour mener avec succès vos relations presse au Cameroun.

L'Employee Advocacy ou « salariés ambassadeurs » est la promotion d'une entreprise, d'une marque, d'un organisme par ses propres salariés. Les collaborateurs deviennent les ambassadeurs internes et externes de l'entreprise, défendent les intérêts de leur société et affichent une image positive de cette dernière sur les réseaux sociaux, au sein de l'entourage, dans les médias, dans les événements.

1- Définissez vos objectifs et vos outils de mesure

Les relations médias s'inscrivent généralement dans la stratégie globale de l'entreprise, votre premier travail consistera à définir clairement pourquoi vous souhaitez apparaître dans un média. Votre objectif est-il d'annoncer le lancement de votre entreprise ? de présenter un nouveau service ou une nouvelle innovation ? d'annoncer un partenariat ? de rassurer en période de crise ? d'annoncer vos résultats financiers ? de développer votre notoriété ? d'accroître votre



visibilité ou encore de valoriser votre expertise ?

Vous pourrez identifier un ou plusieurs objectifs. En fonction de ceux-ci, vous ne diffuserez pas les mêmes messages et ne ferez pas appel aux mêmes médias. Définissez vos outils de mesures de campagnes : le nombre de retombées presse dans les médias les plus qualitatifs pour votre secteur et votre audience; le nombre de partages sur les réseaux sociaux que vos retombées presse ont obtenus; la couverture par rubrique (RSE, environnemental, recrutement, finances, communication, etc.) de vos retombées et mesurez celles qui sont le plus associées à votre marque; enfin, le nombre de visiteurs dirigés vers votre site web grâce aux « liens UTM » que vous aurez inclus dans vos retombées presse.

2- Choisissez avec précision vos médias

Le choix de vos médias dépendra des cibles que vous souhaitez atteindre et du message que vous diffuserez. Dans un premier temps, l'envie de vous positionner dans tous les journaux existants vous séduira, mais ce n'est pas la meilleure stratégie à adopter car vous risquez de vous disperser, de perdre beaucoup d'énergie et de temps pour créer vos messages et les envoyer. Établissez une liste média et insérez-y la presse qui correspond à votre objectif et à votre cible.

Par exemple, si vous devez communiquer sur une levée de fonds, choisissez des presses spécialisées dans l'économie, la finance, l'entrepreneur-

iat et dans le domaine de votre secteur d'activité (food, sport, politique etc.).

Vous pouvez également inclure la bonne vieille méthode du networking, en vous rendant à des événements qui vous permettront de rencontrer ces journalistes; ou tout simplement faire appel à votre réseau pour avoir le contact des journalistes cibles.

3- Faites le choix de votre moyen de communication

Vos objectifs et votre liste de médias sont prêts. Maintenant, vous devez déterminer votre moyen de communication. La presse écrite, la presse audiovisuelle, la presse en ligne privilégient les informations accrocheuses, impactantes qui développeront l'intérêt de leur audience.

Les outils les plus utilisés en RP sont le dossier de presse, le communiqué de presse et la conférence de presse :

Le dossier de presse fournit aux journalistes une information plus détaillée. Il permet aux journalistes de rédiger un article plus élaboré avec plusieurs angles au choix. Votre dossier de presse doit correspondre à la charte de votre entreprise et il doit être soigné;

Le communiqué de presse permet de diffuser une information précise. Il comporte généralement deux pages maximum et est publié tel quel dans la presse. Un bon communiqué de presse (CP) doit être suffisamment clair et accrocheur;

La conférence de presse répond à des enjeux stratégiques. Elle permet de livrer des informations en direct aux journalistes et de répondre à leurs interrogations. Une bonne conférence de presse se prépare en amont à travers des séances de média training.

Je vous conseille de travailler le fond et la forme des outils que vous aurez choisis parmi ceux listés précédemment. Vous pouvez également envoyer au journaliste un « colis presse » qui comportera l'échantillon de vos produits ainsi que des visuels. Si vous le pouvez, rendez-vous directement à son bureau pour le lui remettre. Le colis presse a pour but de susciter l'attention du journaliste et lui permettre de tester vos produits afin de bien écrire son papier. Attention, le colis presse n'est en aucun cas un moyen de soudoyer la presse.

4- Relancez les journalistes

Vous avez envoyé aux journalistes des mails et des messages Whatsapp contenant votre communiqué de presse et vous n'avez pas de retour ? il est temps de les relancer! La relance permet de vous démarquer parmi les nombreux mails que reçoivent les journalistes chaque jour, d'humaniser vos relations et de susciter de l'intérêt sur votre actualité.

Contactez le journaliste ou le Directeur de Publication du journal en allant droit au but. Ne le harcelez pas et as-

surez-vous qu'il soit disponible pour vous écouter. Dans le cas contraire, demandez-lui à quel moment vous pouvez le contacter. Faites un résumé de votre actualité et ajoutez de la plus-value à votre relance : envoi de votre produit pour test, invitation à votre événement, données exclusives sur votre actualité, entretien exclusif avec votre Directeur Général après avoir eu l'accord de ce dernier, etc.

Suivez l'actualité de chaque média, lisez l'article de chaque journaliste pour pouvoir y rebondir lors de votre relance et leur proposer un angle complémentaire ou comparatif avec votre actualité. Choisissez bien votre timing selon le calendrier de parution du journal. Il serait infructueux de relancer un mardi, un journal qui paraît tous les mercredis.

5- Faites usage des réseaux sociaux

Avec la croissance des réseaux sociaux au Cameroun, vous pouvez facilement entrer en contact avec un journaliste ou un membre d'une rédaction. Il est intéressant, voire bénéfique de partager votre actualité et de contacter le journal visé pour susciter l'intérêt des équipes de rédaction.

6- Entretenez vos relations avec la presse

Votre campagne de relations presse a été un carton plein. Vous en êtes ravis, nous vous en félicitons ! Néanmoins, n'oubliez pas d'envoyer des messages chaleureux de remerciements à l'ensemble de votre fichier média utilisé dans ladite campagne. A cet effet, nous vous conseillons vivement d'installer une relation basée sur la confiance et la transparence en entretenant vos relations. Cela passe par le fait d'informer le journaliste de votre actualité, prendre de ses nouvelles, de suivre son actualité, lui envoyer une carte de vœux selon les marronniers de l'année : Noël, Nouvel an, journée internationale des droits des femmes, fête des pères, fête du travail etc. Les hommes et les femmes de médias sont généralement intéressés par des exclusivités ; pour cela, vous pouvez faire usage du principe d'information sous embargo qui consiste à donner la primeur d'une information à un journaliste pour lui donner le temps de mener son enquête ou pour prendre en compte des délais de bouclage. Cette méthode consiste souvent à privilégier un média en particulier, considéré comme essentiel dans la stratégie presse.

Les relations presse sont les garants de votre réputation; de ce fait, elles demandent du temps et de la patience pour se construire. Définissez le calendrier de vos communications pour occuper le terrain médiatique. Dans les relations presse de qualité, n'oubliez jamais que le relationnel qui est très important. Même si entrer en contact avec un journaliste n'aboutira pas toujours à une retombée presse, ce contact vous donnera la possibilité de créer une relation de confiance avec lui, pour votre actualité future. ■



Nous proposons un ensemble de services innovants, utilisant les médias interactifs pour booster l'image de marque des entreprises.



Visualisation 3D



Prototypage rapide



Animation 3D - Serious gaming



Consulting



Création d'expériences VR/AR



Email: info@noohkema.com

Phone: +237 683 680 540

www.noohkema.com





L'Esprit Impactitude

Par Le Cabinet Go Ahead Africa Ltd

Nous le disons assez souvent, un manager se doit d'être courageux ! Malgré le fait que l'expression 'Courage Managérial' soit répandue sur toutes les lèvres, nous avons régulièrement du mal à déterminer avec clarté ce qu'elle exprime.

C'est un concept, sujet du dernier livre du Coach/Formateur en Leadership Roland KWEMAIN qui peut être défini comme une philosophie, une façon de penser, de parler et d'agir afin d'atteindre des niveaux de performances individuelles remarquables. En effet, pour véritablement créer de l'impact dans notre environnement, nous devons passer de la motivation à l'action en adoptant une attitude de champion.

Ziz Ziglar, l'un des plus grands spécialistes en développement personnel n'avait de cesse de marteler que « Notre Altitude

est déterminée par notre Attitude et non par notre Aptitude ». La notion d'Esprit Impactitude pousse la réflexion plus loin en exprimant la formule arithmétique suivante :

$$A + A + A = A$$

*Aptitude + Attitude + Actions = A
Aptitude : « le corps de l'homme est bien petit par rapport à l'esprit qui l'habite »*

Tiré du latin aptitudo, l'Aptitude est la capacité, la compétence,

la disposition naturelle à faire quelque chose. C'est la qualité qui rend possible certaines performances ; c'est la capacité d'un individu à réaliser une action donnée.

Chaque être humain dispose de cette capacité naturelle à faire ou à apprendre quelque chose. Votre Aptitude est un indice de votre but dans la vie. Nous avons tous des talents et des potentiels innés qui nous permettent de servir l'humanité. Avoir une Aptitude qui correspond à une façon positive de penser et de se comporter sera non seulement bénéfique à votre environnement immédiat, mais aussi à la société dans son ensemble.

Attitude : « *Ce n'est pas ce que nous avons, mais ce que nous faisons avec ce que nous avons qui fait toute la différence* »

Votre position dans la société en termes de comportement fera ou défera votre incroyable destin. Il y'a deux façons de réussir en tant que Leader :

- La première consiste à utiliser les gens
 - La seconde consiste à se mettre au service des gens
- Aucune somme d'argent, aucune réussite ou la célébrité ne peut être comparée à la sensation que nous obtenons lorsque nous faisons une différence positive (impact) dans la vie de quelqu'un.

Actions : « *les bonnes choses viennent à ceux qui savent attendre ; les grandes choses viennent à ceux qui se lèvent et qui font tout pour y arriver* »

Ne serait-il pas ridicule que vous ayez une grande aptitude, la bonne attitude, mais que vous ne les mettiez pas à profit ? C'est là qu'intervient l'Action. Vous êtes doté d'aptitudes, de connaissances et de compétences qui peuvent influencer positivement le destin de votre environnement si elles sont mises à profit.

Oser passer à l'Action demande du courage et de la volonté, car seules l'ignorance et la peur nous empêchent d'agir. Pour agir, nous devons nous libérer des pensées négatives, écouter nos rêves et, surtout, accepter de nous poser en individus responsables de nos destins. Pourquoi passer à l'Action ? La réponse simple à retenir est : ***Actions aujourd'hui = Résultats demain.***

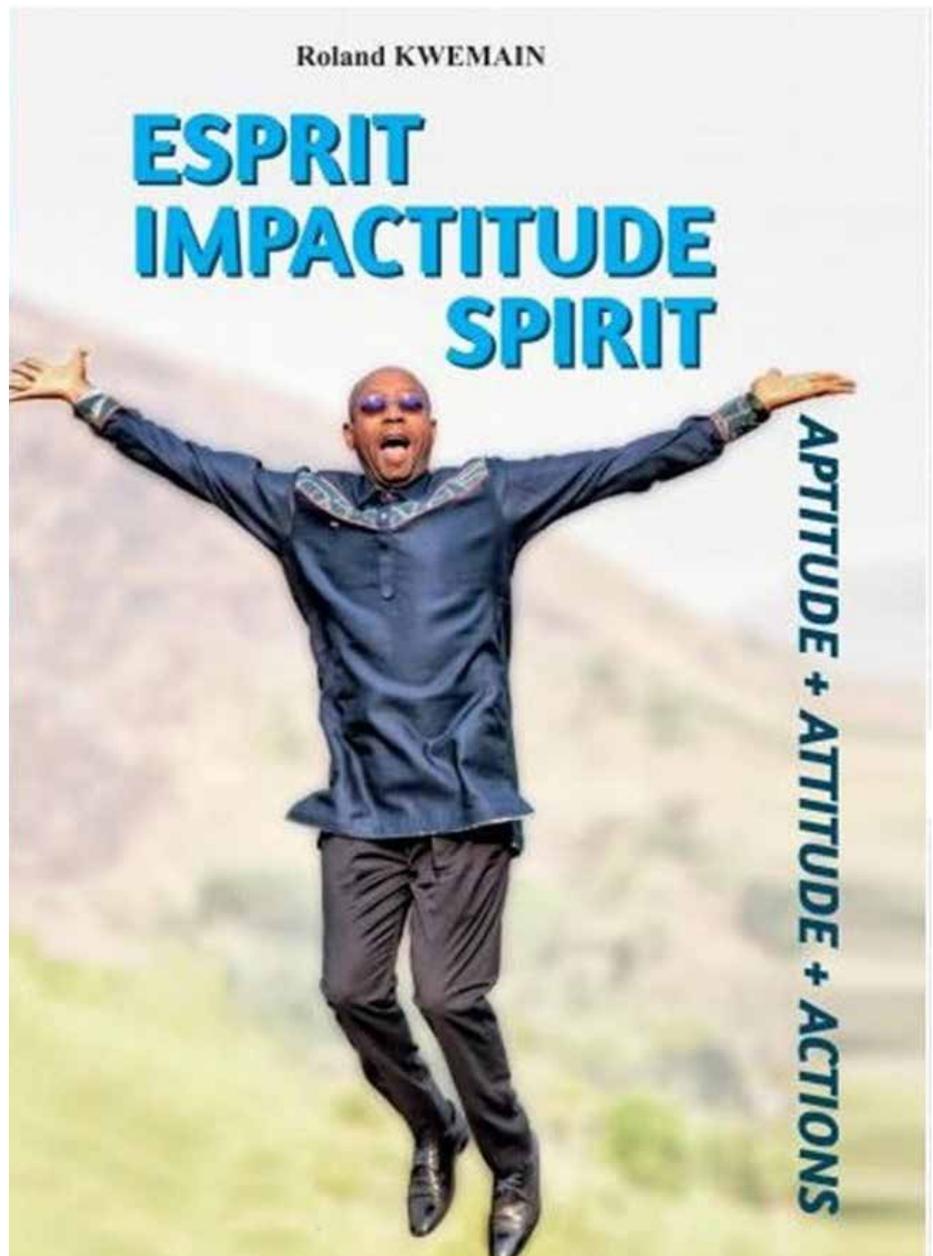
Il donne le pouvoir et les moyens de découvrir votre but dans la vie et d'articuler une vision, car la vision donne un sens à la vie. Comme le dit le proverbe, un peuple sans vision périt. Si vous n'avez pas de but dans la vie, le vent vous poussera vers une direction inconnue. C'est pourquoi nous vous invitons à garder à l'esprit le modèle VIA : Vision – Inspiration – Action.

Avant de vous quitter, nous vous laissons une petite réflexion tirée de ce proverbe : 'Un jeune qui a beaucoup voyagé est plus

âgé qu'un homme qui est toujours resté au village'.

Rappelez-vous que ce n'est qu'en cultivant votre Aptitude, en développant votre Attitude positive et en passant à l'Action que vous construirez un héritage durable. ■

*Le Cabinet
Go Ahead Africa Ltd.*





IMPACTALKS

SAISON 3 | PHYGITAL

Session en Français

31
MARS

18H
CMR
17 H
GMT



”

COMMENT COMMUNIQUER
EFFICACEMENT AFIN
D'AMÉLIORER SA
PERFORMANCE.

Roland KWEMAIN

Coach / Formateur en Leadership

PA\$\$ 25.000 FCFA | 10.000 FCFA
Physique | Digital



698.39.15.71
674.89.02.02



www.goaheadafrica.net
www.goaheadafricaideal.com



Go Ahead Africa

Impactalks





Me Brigitte ADA NNENGUE L. LA MÉDIATRICE

40 ans au service du Droit des affaires.

À 73 ans, Me Brigitte ADA Nnengue LEBRETON demeure une femme forte, pleine de vitalité et débordante d'énergie. Au cours des 40 dernières années, par sa clairvoyance, ses performances et son acharnement au travail, elle a su inscrire son nom en lettre de diamant dans le panthéon des avocates d'affaires en Afrique Francophone. Nous sommes allés à la rencontre d'une professionnelle dévouée qui a du mal à s'éloigner des grands dossiers afin de recueillir une note pour la postérité

Propos recueillis par la Rédaction.

INTERVIEW

Vous êtes la toute première avocate à avoir ouvert seule un cabinet à Douala au début des années 80. Une véritable pionnière du droit des affaires au Cameroun, quel bilan dressez-vous de votre longue et riche expérience professionnelle ?

En fait, c'est en 1982 que j'ai ouvert mon cabinet seule en tant que femme. Toutes les autres consœurs que j'ai trouvées travaillaient en collaboration dans les cabinets des hommes, notamment Me VIAZZY- AUBRIET, Me NININE, Me YONDO BLANCK etc ...

Ce ne fut pas facile au début avec les confrères qui ont voulu m'intimider aux audiences, mais je me suis vite imposée et faite respecter par mon travail et ai pris ma place. Cela a encouragé les autres consœurs à s'installer en voyant que je m'en sortais bien.

Le Bilan que je dresse de mon expérience professionnelle en tant qu'Avocate, est satisfaisant en ce que ce métier passionnant m'a beaucoup appris sur le plan professionnel et humain. Car nous sommes tous sujet de droit. Et en plus de la déontologie, il y a des règles de vie qu'une femme Avocate doit respecter pour se faire respecter et réussir : ne pas avoir de relations amoureuses avec un client, un magistrat, et même un confrère.

Ce métier m'a tout apporté. En ce qu'il m'a permis :

- De gagner honnêtement ma vie, d'élever dignement ma fille, de devenir une femme LIBRE et INDEPENDANTE.

- De satisfaire les besoins de ma famille (mes parents, frères, sœurs, neveux, nièces, voir les cousins et cousines du village qui avaient des problèmes de santé et de scolarité).

- De former 7 avocats, parmi lesquels, Maître Gabriel Parfait KALDJOB, un jeune homme brillant, travailleur, tenace, appliqué, honnête et qui fut major au Cameroun à l'examen de sortie de sa promotion comme Avocat. C'est une force tranquille, déterminée qui sait s'imposer et gérer les personnes sans élever le ton.

De créer en 2014 avec Me KALDJOB, la SCP CEPFOMEN (Centre de Médiation et de Formation à la Médiation, à la Négociation et au Droit OHADA) qui est le premier Centre de formation des Médiateurs Diplômés en Afrique Centrale et de signer un accord de partenariat avec le C.M.A.P. (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris) et l'IFOMENE (Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation) de l'Institut Catholique de Paris pour la formation des Médiateurs au Cameroun. Contrat validé par le Recteur de l'ICP qui l'a signé et apposé son cachet.

Maître KALDJOB Gabriel Parfait qui a ajouté la formation de fiscaliste à son arc a, à son tour formé bien plus d'Avocats que moi. M'a soutenue par son travail et ses sponsors dans les formations assurées par la SCP CEPFOMEN et payé sa formation et celle de certains de ses collaborateurs qui sont devenus des Médiateurs Diplômés.

Je parle de Maître KALDJOB pour lui rendre hommage, parce que ses qualités et valeurs humaines m'ont amenée à l'adopter comme mon fils spirituel qui prendra ma relève dans la gestion et la direction de la SCP CEPFOMEN quand celle-ci aura atteint un rythme de croisière. Former des enfants qui réussissent dans la vie et deviennent dignes de vous

succéder est le rêve et la fierté de tout Formateur.

- D'avoir des moyens pour m'investir dans des associations humanitaires et à faire soigner gratuitement pendant quinze ans à travers presque toutes les régions de notre pays, des centaines de personnes nécessiteuses, grâce à l'Association Esculape Chirurgie Lions Club Cameroun que j'avais créé, filiale de l'Association Esculape Chirurgie Lions Club de France qui nous envoyait chaque année des chirurgiens Ophtalmologues, des chirurgiens généralistes et des chirurgiens – dentistes, ainsi que beaucoup de médicaments et des lunettes médicales.

- De préparer ma retraite dans le domaine de l'immobilier. Ce qui me permet aujourd'hui de vivre à l'aise de mes loyers, de financer pour le moment le fonctionnement de la SCP CEPFOMEN et de former les dix premiers Médiateurs Diplômés titulaires du Diplôme Universitaire de Niveau I dont l'équivalence nous a été octroyée par notre partenaire contractuel : l'IFOMENE de l'ICP.

Parmi les dix médiateurs diplômés formés par la SCP CEPFOMEN, avec l'aide de la Société MAHIMA qui nous a aussi payé un billet d'Avion cher d'un formateur il y a : un Magistrat de la Cours Suprême, (le Conseiller ZIBI NSOE), une Directrice Générale Adjointe d'une société forestière (Madame Michelle ROUCHER AZAR), un Ingénieur de pétrole (Madame Anne Marie KUOH), deux DRH de la société SCTM (Mme Isabelle NFOULOU BELINGA et Adèle LEUKOUE) le Sous – préfet de Kribi 1er (Monsieur MANGA François) plusieurs Avocats, dont Maître Marie Andrée NGWE, l'actuelle Présidente du Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM, Maître Gabriel Parfait KALDJOB mon Associé au CEPFOMEN, Maître BALENG

MAAH, Me Charlotte Mireille MEGANG Victorine).

Il y a aussi six Directeurs Régionaux de la société CAMWATER à savoir : Messieurs : NDONGO DIN, EBOT OBALLE David, Jean Marie BA'ANA, MAHAMAT ABADJI, MBIDA Raoul et ONANA Pascal Simon Pierre qui ont obtenu le Certificat de «FORMATION DIPLOMANTE A LA MEDIATION COMMERCIALE ET AUX TECHNIQUES DE NEGOCIATION ».

Je peux dire sans fausse modestie que mon métier d'Avocate

que j'expose dans la galerie de ma fille qui s'appelle LA GALERIE CARLAD à l'ATRIUM.

Vous êtes reconnus par vos pairs comme une boulimique du travail, d'où puisiez-vous votre motivation ?

D'abord j'aime le travail bien fait, et à ce titre, je suis exigeante vis-à-vis de moi-même, de mes employés et des membres de ma famille.

et réussir ce que je fais.

Le travail est aussi un refuge qui me permet de surmonter les difficultés inhérentes à la vie. En me jetant corps et âme dans le travail, je transcende les difficultés et avance. Je peux dire aussi que le travail me maintient et m'entretient physiquement et mentalement, en plus du sport que je m'efforce à faire chaque matin pour conserver la mobilité de mes articulations qui prennent de l'âge.



a fait de moi, une femme accomplie, indépendante et libre mais aussi permis d'assouvir ma passion des arts, en me permettant de collectionner depuis une trentaine d'années, l'art africain et des perles de presque tous les pays d'Afrique et de faire la promotion des peintres africains

Ensuite, J'ai toujours eu plein d'idées et de projets que j'aimerais réaliser. Ce qui fait que je ne connais pas l'ennui du désœuvrement et fais souvent plusieurs choses en même temps. Et comme je fais avec passion et amour tout ce que j'entreprends, eh bien j'aime travailler, réaliser

Quelle a été votre plus grand accomplissement dans votre carrière ?

J'aurais voulu être médecin pour soigner et soulager les malades. Car sans la santé, on n'est rien, malgré l'immense fortune que

l'on peut avoir.

C'est pourquoi, soigner les nécessaires grâce à l'Association Esculape Chirurgie Lions Club Cameroun est un grand accomplissement dans ma carrière comme « Homme ». Former les gens en leur transmettant le peu de savoir et d'expérience que j'ai accumulés est un grand accomplissement également. Car c'est marquer son temps et laisser une empreinte de son passage sur terre après sa mort. La for-

Est-ce que vous avez des regrets ?

Oui, pour une affaire que nous avons gagnée sur le plan juridique mais qui fut une perte économique et sociale pour notre pays. C'est l'affaire REEMTSMA CIGARETTEN FABRIKEN C / SITABAC. Le Cameroun a perdu un fleuron de notre industrie et beaucoup d'emplois à cause de l'EGO démesuré de certaines

responsabilité dans cette affaire à cause des décisions injustes rendues qui ont conforté les egos de certains au lieu d'envoyer ou d'encourager les parties à s'asseoir à la table de négociation. Ce d'autant plus qu'il y avait une clause compromissaire dans leur contrat.

Un nationalisme injuste qui viole de manière flagrante la loi n'est pas fait pour encourager les investisseurs à venir chez nous. Ce dossier à amener l'OAPI à mod-



mation est une richesse immatérielle plus importante que la fortune matérielle. La formation est investissement qui permet à l'homme de se réaliser.

Tous ce que l'on apprend est utile à un moment où un autre. Ne pas transmettre c'est castrer l'avenir. C'est pourquoi, mon dernier combat c'est de promouvoir et faire appliquer la médiation au Cameroun et en Afrique. Elle est très importante pour la paix sociale et le développement économique de notre pays.

personnes. Et aujourd'hui SITABAC n'existe plus que par un immeuble fantôme qui trône sans personne et sans vie en face de la Chambre de Commerce.

Les deux parties ont finalement perdu. Mais la partie camerounaise plus encore par des centaines de familles, (pères, femmes et enfants) qui se sont retrouvés subitement sans subsides par fermeture d'usine et suppression d'emplois. Et certains juges portent une part de

ifier les dispositions d'un texte mal et abusivement utilisé pour protéger la partie africaine.

Ce type de comportement justifie les sentences tout aussi injustes rendues contre les Etats Africains par les Arbitres de certaines institutions comme le « CIRDI ». Ce dossier fut aussi le premier où ouvertement, on a failli porter atteinte à la vie d'un Avocat qui ne faisait que son travail. Tout ça, est à déplorer.

Vous êtes une grande défenseuse de la médiation, pourquoi une

”

Tout ce que l'on apprend est utile à un moment où un autre. Ne pas transmettre c'est castrer l'avenir. C'est pourquoi, mon dernier combat c'est de promouvoir et faire appliquer la médiation au Cameroun et en Afrique. Elle est très importante pour la paix sociale et le développement économique de notre pays.







telle passion pour ce mode de règlement de conflit ?

La Médiation met l'homme au centre de ses préoccupations. Le responsabilise pour qu'il soit l'acteur et l'auteur de la décision à rendre dans le litige qui l'oppose à l'autre partie.

La médiation est rapide, ce qui entraîne un gain très important de temps en ce qu'elle permet de résoudre les conflits en quelques heures et au trop 6 mois.

Ses coûts sont maîtrisés, c'est-à-dire relativement peu élevés comparativement à l'arbitrage et la justice étatique.

Le processus de médiation est confidentiel. Rien de ce qui se dit ou s'échange comme informations ou documents dans un processus de médiation ne peuvent être rapportés ou utilisés au dehors ni par les parties, ni par le médiateur ni par la justice, ni par l'arbitre.

C'est un processus volontaire, régi par certaines règles et notamment l'indépendance pour les parties et l'arbitre de venir et d'en partir. Le respect mutuel, l'écoute active ou attentive ou les parties s'écoutent sans se couper la parole ; il est créateur de solutions « brainstorming » en ce que les parties sont appelées à rechercher et pro-

poser le maximum de solutions possibles qui pourraient mettre fin amiablement à leur litige. Et c'est la solution qui leur convient la mieux à toutes, « sur mesure » qui est retenue.

Elle permet à l'entreprise et aux parties de décider du calendrier des tenues du processus de médiation compte tenu de leurs emplois du temps respectifs.

La médiation est le seul mode non contraignant qui permet, en cas d'accord, de renouer et pérenniser les relations contractuelles. Et les parties qui se séparent après l'accord de médiation sont tous deux contents et l'exécutent avec bienveillance car ce sont eux même qui l'ont trouvé.

De plus, il n'y a pas de corruption possible en médiation puisque le médiateur n'a aucun pouvoir décisionnel. Il se sert d'un ensemble d'outils qu'il a appris : écoute active, reformulation, Communication non violente, questionnement socratique, négociation raisonnée, analyse systémique,

analyse transactionnelle, le recadrage, la psychologie, les apartés, le respect des étapes de la médiation pour diriger le processus de médiation dont il est le maître et le garant. Le médiateur avisé peut suggérer certaines solutions aux parties, mais sans les leur imposer, et le médiateur accoucheur peut proposer des lignes de réflexion aux parties en usant des méthodes socratiques Pour les amener à réfléchir et à trouver eux-mêmes des solutions.

Toute personne peut devenir médiateur en se formant à la médiation. Pas besoin d'être juriste. Ce qu'il faut respecter c'est l'ordre public et ne pas porter atteinte aux intérêts des tiers non parties à la médiation.

Enfin, une fois homologué, l'accord de médiation acquiert l'autorité de la force de la chose jugée, et s'exécute d'autant plus aisément que les parties ont été les acteurs et les auteurs de leur décision. Donc pas de voie de recours possible pouvant retarder l'exécution d'une décision de Médiation librement prise par les parties.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que la médiation prend le pas sur l'arbitrage et la justice

INTERVIEW

étatique, même dans les Affaires Internationales.

La médiation est une école de paix qui devrait s'enseigner même dans les lycées et les écoles. Et j'espère pouvoir arriver un jour à l'enseigner aux enfants et former des médiateurs en herbe pour régler les petits litiges qui peuvent se poser entre enfants à l'école.

Ce pour toutes ces raisons que j'ai porté mon dévolu sur la Médiation.

Vous avez lancé en 2014, le centre de médiation et de formation à la Médiation, à la Négociation et au Droit Ohada. Quelles en sont les spécificités et quelles sont vos attentes relativement à ce projet ?

La Médiation sert à prévenir et à régler toutes sortes de litiges, et dans quelques domaines que ce soit et ça marche quand les parties sont de bonne volonté et désireuses de régler amiablement leur différend ou conflit.

Notre Centre est une institution de médiation qui a pour vocation de prévenir et régler les litiges par la médiation, mais aussi d'enseigner la médiation et de former les médiateurs dans tous les domaines à savoir :

- civil (familial, succession, conflits de voisinage, de communautés, chocs de cultures etc..),
- commerciaux : inter- Entreprises, intra entreprise,
- fonciers et forestiers,
- fiscaux,
- propriété intellectuelle,
- traditionnels, et intra – État (conférence nationale, Grand Dialogue National),
- la gestion des ressources naturelles, médiation d'investissement prenant en compte l'intérêt des populations et la

protection de l'environnement,

- Le droit OHADA.
- la formation diplômante débouchant sur un diplôme Universitaire est assurée avec le concours de nos partenaires: le C.M.A.P. et l'IFOMENE de l'Institut Catholique de Paris.

La SCP CEPFOMEN fut créée en 2014 alors qu'il n'existait pas encore de texte sur la médiation ni au Cameroun ni à l'OHADA qui n'a adopté son acte Uniforme OHADA sur la Médiation que le 23 novembre 2017 à Conakry. Acte entré en vigueur le 23/02/2018.

Ce qui nous a permis de former des Médiateurs diplômés titulaires du Diplômes universitaires de niveau I dont l'ICP a donné l'équivalence à la SCP CEPFOMEN.

Quel regard avez – vous sur la place des femmes avocates d'affaires dans l'univers du droit camerounais aujourd'hui ?

L'Avocate d'Affaires a un avenir prometteur pour celles qui sont travailleuses et volontaires. Car C'est un métier est difficile, stressant, prenant qui demande plus de sacrifices et de travail pour la femme Avocate.

En effet, après le travail, c'est elle qui s'occupe de la famille, du suivi des enfants, de l'alimentation du soir et programme celle du lendemain. Veille aux devoirs scolaires des enfants, s'occupe de son mari. Elle doit faire acte de prévoyance pour l'avenir de la famille et remplir ses obligations conjugales même si elle est fatiguée par de longues journées de travail.

Mais elle appartient désormais au réseau International des Femmes Avocates, dont la secrétaire Générale, Mme ZEIFMAN, est une Avocate très efficaces résidant à Paris qui assure la formation gratuite

des femmes Avocates dans le monde. Elles ont des formations gratuites très intéressantes presque toutes les semaines, avec de la jurisprudence. Si elles arrivent à suivre ces programmes de formation, elles iront loin et seront de très bonnes avocates d'affaires.

Si j'ai pu prendre ma place d'Avocate d'Affaires dans notre pays, tout en ayant des occupations familiales de mère célibataire, il n'y a pas de raison qu'elles ne réussissent pas parce qu'elles sont femmes.

Quels conseils pour les jeunes femmes qui rêvent d'une belle et grande carrière comme la vôtre ?

Je leur recommande la persévérance, l'amour du travail bien fait, l'honnêteté avec leurs clients. Parce qu'un un client content se fidélise à votre Étude et vous recommande à d'autres clients. Le respect de la confraternité. D'ajouter l'anglais et des spécialisations pointues à leur formation générale d'Avocate et apprendre en plus les Modes amiables et alternatifs de règlements des différends. Car la plupart des Avocats à l'international qui ambitionnent de venir travailler en Afrique sont au moins : Avocats, Médiateurs, Arbitres et même Formateur et souvent bilingues. Ce sont des domaines d'avenir dont il faut s'accaparer très vite et qui permettront de mieux gagner sa vie plus facilement et rapidement. D'ajouter du sport à leur emploi du temps de la semaine. C'est important car le sport apporte de l'énergie, de l'endurance, aide à évacuer le stress et la fatigue et est bon pour le mental. Ne dit-on pas « un esprit sain dans un corps sain ».

Je VOUS REMERCIE ■



kamart



PHOTO D'ENTREPRISE | REPORTAGE
PACKSHOT | PORTRAIT CORPORATE
DIAPORAMA | TIRAGE GRAND FORMAT

Contacts:

+237 675 680 333 / kamart.cm@gmail.com

facebook.com/KamartCorp

8 avocates, trois générations, des femmes de valeurs dans l'univers du Droit des affaires au Cameroun

Elles sont courageuses, ambitieuses et ont été formées dans les grandes écoles du monde entier. Issues de diverses générations, ces professionnelles du droit sont à la tête ou travaillent pour des cabinets représentant une grande variété de clients dans les secteurs clés de l'économie camerounaise. Ces femmes de caractère ont en commun, la passion du droit des affaires. Leur parcours est exceptionnel et leur histoire rafraichissante. Qui sont-elles réellement ? Découvrez ci-dessous, le portrait de huit femmes qui font les couleurs et la vie du droit des affaires au Cameroun.



Anne Siewe, la patronne

Son parcours est construit sur des défis ambitieux. Difficile de ne pas reconnaître son visage si l'on est familier des questions du droit des affaires au Cameroun. Anne Siewe fait partie de la première génération de femmes qui se sont battues pour avoir leurs mots à dire dans les tribunaux camerounais. Cette juriste de la première heure accompagne depuis pratiquement 50 ans des banques et des assurances implantées au Cameroun. Ses proches la décrivent comme humble et courageuse. Des qualités qui siéent parfaitement à celle qui fut la toute première femme à candidater au poste de bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Cameroun.

Me Anne Siewe a toujours été passionnée par les questions d'égalité hommes-femmes, sans pour autant s'engager dans la vie politique comme le font la plupart de ses confrères. Réputée pour ses hautes compétences et son ouverture d'esprit, cette professionnelle hors échelle a construit sa notoriété loin des feux de projecteurs.

C'est en France que la première femme à être nommée doyenne du conseil de l'ordre débute son cursus universitaire, vers la fin des années 60. Elle y apprend le droit des affaires, le droit des sociétés et le droit social. Après ses études, elle travaille pendant cinq ans au sein d'un cabinet d'avocats en région parisienne avant de retourner au Cameroun.

Un départ précipité par le décès de son père. Portée par l'envie de soutenir ses cadets, elle décide de s'installer définitivement au Cameroun et donc, de démissionner du barreau de Paris. Une décision difficile qui va pourtant porter ses fruits quelques années plus tard.

C'est depuis la ville de Nkongsamba qu'elle fonde en 1974, son cabinet d'avocats Me Siewe Anne. Très vite, elle gagne la confiance des grandes entreprises, qu'elle assiste dans leur implantation au Cameroun. Le début d'une aventure parsemée de victoires et de rares échecs. Cette éminente praticienne du droit, doit son fulgurant succès à son acharnement au travail. Une recette, qu'elle n'hésite pas à partager avec les jeunes (plus d'une trentaine qu'elle a déjà eu à former).

En 1992, « sa fille Colette Joséphine Siewe (inscrite aux barreaux du Québec et du Cameroun) se joint à l'étude Siewe Anne avec statut d'associée et



ce cabinet international et multidisciplinaire devient l'étude SIEWE & SIEWE ». Le cabinet Siewe & Siewe intervient dans la médiation et l'arbitrage, le contentieux général des affaires, la propriété intellectuelle et est considéré comme un cabinet de référence au Cameroun.

La qualité du travail de Me Anne Siewe a maintes fois été récompensée au Cameroun. En 2013, elle a reçu le prix de la femme avocate et en 2018, la médaille du barreau du Cameroun. Une marque de reconnaissance qui donne raison à ceux qui pensent que, le bon travail finit toujours par payer. Son parcours devrait inspirer la nouvelle génération. ■



Marie-Andrée Ngwe, l'expérience au service de la performance

Elle est l'une des héritières de cette petite lignée d'avocats dont les victoires constituent peut-être ce qu'il y'a de plus remarquable dans les tribunaux camerounais. Marie Andrée Ngwe est une Baronne. Plus de Trente ans dans l'arène juridique et toujours la même vitalité, la même passion, la même élégance. Si certains la trouvent charismatique, d'autres la jugent froide et droite dans ses bottes. Une chose est sûre, la présidente du Comité permanent du centre de Médiation et d'arbitrage du GICAM (Groupeement Interpatronal du Cameroun) jouit d'une réputation sans égale mesure sur le continent. Le cabinet de droit des affaires qu'elle a fondé en 1986 est aujourd'hui un cabinet de référence. Un succès que la " doyenne " doit à sa constance dans le travail. En effet, lorsque cette avo-

cate inscrite au barreau du Cameroun a commencé, il y'avait très peu de femmes dans le métier et par conséquent, les femmes devaient travailler cinq fois plus que leurs confrères pour se faire un nom.

Marie-Andrée Ngwe a très vite compris la nécessité de s'adapter aux standards internationaux de la profession. Les domaines d'intervention de son cabinet ont beaucoup évolué, s'arriant à chaque fois, à la réalité économique locale. Son cabinet est intervenu comme conseil pour de nombreux projets d'investissements impliquant une partie publique, des bailleurs de fonds internationaux et des investisseurs locaux ou internationaux. Son expertise en contentieux et en conseils d'investissement lui a valu plusieurs apparitions dans le Global Chambers (une sorte de guide qui classe les meilleurs avocats

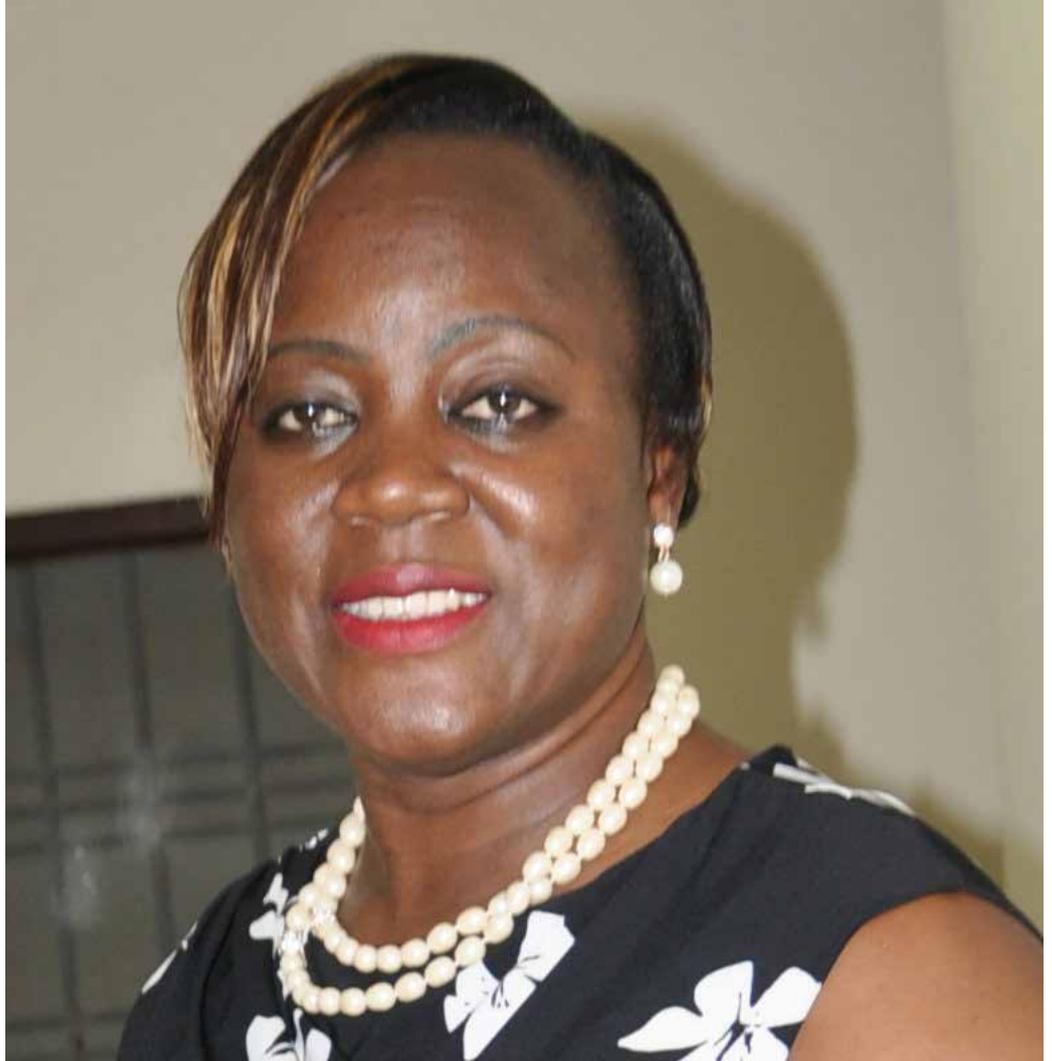
et cabinet d'avocats dans plus de 200 juridictions à travers le monde).

Née à la réunion, cette éminente professionnelle est capable de penser à la fois comme une excellente arbitre, une représentante de l'Etat et une bonne médiatrice.

Marie Andrée Ngwe contribue fortement à l'amélioration de l'environnement réglementaire de l'arbitrage en Afrique au travers des événements qu'elle co-organise ou des interviews qu'elle accorde aux différents journaux du monde entier. Elle est Membre du panel des conciliateurs du Centre International pour le règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) et membre du conseil d'appel des sanctions de la Banque Africaine de Développement. ■

Clémence Tchamo Mafetgo, une professionnelle dévouée

C'est l'une des personnalités qui s'affirment dans le paysage juridique camerounais. Avec son savoir-faire, son expertise et son excellent réseau, elle s'est taillée une place de choix dans le cercle des affaires. De ses débuts à son succès, Clémence Tchamo Mafetgo a toujours cherché à donner le meilleur d'elle. L'avocat-conseil inscrit au barreau du Cameroun depuis l'année 2000 n'est pas du genre à lâcher la rampe. Au compteur, 24 ans d'expérience en droit et Procédure. Créée en 1998, son Cabinet d'avocats (Tchamo Mafetgo) offre une large variété de services relatifs aux droits des affaires et participe aussi à l'édification de l'opinion publique nationale et internationale au travers des interventions dans les médias et la production des contenus didactiques à destination du web et des réseaux sociaux. Sur le volet des entreprises, elle a été active à plusieurs reprises devant les plus hautes juridictions dans les affaires de grande importance économique et politique. La plus connue est celle concernant la fin du contrat d'affermage qui liait l'Etat du Cameroun à la Camerounaise Des Eaux (CDE). Une affaire qui a contribué à renforcer sa notoriété dans la sphère économique locale.



Clémence Mafetgo est un pur produit du système éducatif camerounais. Férue de voyages, la présidente de l'Association pour la vulgarisation des Droits des femmes et des Enfants a fait ses classes à l'université de Yaoundé 2. Elle y obtient son Maîtrise en Droit privé en 1996 avant de prêter serment l'année suivante et de s'inscrire sur la liste de stage du barreau du Cameroun.

Sur le plan international, elle est inscrite auprès de plusieurs juridictions (cour pénale internationale, Tribunal spécial pour le Liban, Cour Africaine des droits

de l'homme et des peuples, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie). Cette femme influente a participé à plusieurs séminaires et formations, toujours avec la même envie d'apprendre des autres et de partager son expérience avec la génération montante. Disponible et généreuse, la Co-promotrice du projet de mise en place d'une association de femmes conseils membres de la CPI est une optimiste résolue.

C'est sans doute ce dévouement dans le travail qui fait de son cabinet, une option de premier ordre au Cameroun. ■

Danielle Moukouri : quand patience et travail mènent à l'excellence



Le Cameroun dispose d'un important vivier de talents. Des hommes et des femmes brillants qui contribuent à rehausser son image à l'international. Danielle Moukouri Djengue fait partie de l'intelligentsia locale. Si elle s'est illustrée par ses excellentes qualités tout au long d'une carrière riche et intense, c'est à son propre compte qu'elle donne toute sa mesure, montrant une connaissance approfondie de ses dossiers, au point de devenir l'un des visages importants de son métier. Pour faire une réelle différence dans la profession d'avocat au Cameroun, la jeune femme a dû utiliser ses compétences.

Spécialiste en droit des sociétés OHADA et en Technologie Financière (elle a développé un intérêt particulier pour les problématiques juridiques ayant trait aux technologies avancées, notamment l'intelligence artificielle), cette consultante de la Banque Mondiale conseille des investisseurs, des clients institutionnels et les entreprises à toutes les étapes de leurs projets au Cameroun avec un accent sur l'incorporation, les fusions et acquisitions, le financement d'entreprises et les restructurations. C'est en 2008 que la jeune camerounaise fait ses premiers pas dans la profession d'avocat au Cameroun avec Nico Halle & Co. Elle travaille en tant qu'avocat pendant plus de trois ans, devenant même le directeur du département de la propriété intellectuelle et une partenaire du cabinet d'avocats Sud-Africain Adams & Adams. De fil en aiguille, elle se construit et se forme.

Quatre ans plus tard, elle est admise au barreau nigérian

et travaille comme collaboratrice chez IKIEBE & Co, question d'élargir son expérience à l'international. Après plusieurs missions de conseil auprès des organisations internationales et des missions d'enseignement à l'université d'Abomey-Calavi au Bénin, elle décide en 2013 de se lancer à son propre compte. Ainsi voit le jour, le cabinet d'avocats D. Moukouri & Partners. Dès la première année, trois multinationales lui font confiance.

Par la qualité de son travail, le cabinet se démarque rapidement et se voit confier des dossiers importants comme celui concernant la liquidation de Cargill Cameroun.

Juriste au centre d'arbitrage du GICAM, Danielle Moukouri dispose également d'une fine connaissance du droit civil et de la Common Law. Cette professionnelle parfaitement bilingue est à la tête du premier cabinet d'avocats camerounais appartenant à des femmes à être classé dans le guide Chambers Global.

Aujourd'hui, Me Danielle Moukouri conseille et accompagne plusieurs entreprises dans divers secteurs, principalement ceux de la grande distribution et des télécommunications.

La conférencière et facilitatrice de Master Class espère au travers de son parcours et de ses interventions, avoir un impact positif sur les jeunes avocates qui l'entourent au quotidien. En attendant, l'ancienne enseignante se voue à porter bien haut, le flambeau de son cabinet. ■

Lynda Amadagana, l'avocate afro-optimiste

En moins de deux ans, son cabinet d'avocats a démontré tout son potentiel dans les domaines de l'énergie, des mines, des infrastructures, du financement et du Sport. Lynda Amadagana conseille des investisseurs nationaux et internationaux, les entités gouvernementales et les acteurs clés des économies africaines dans la structuration et la gestion de leurs projets. Un positionnement stratégique qui lui permet d'asseoir rapidement sa notoriété dans la zone OHADA. Reconnue pour ses excellentes qualités professionnelles, cette avocate ambitieuse inscrite aux barreaux du Cameroun et de Paris se bat au quotidien pour que les jeunes femmes soient de véritables architectes du développement local. Celle qui cumule plusieurs années d'expérience dans des cabinets de renom à l'étranger, a l'ardent désir d'apporter sa petite pierre à l'édifice de la renaissance de l'Afrique.

Elle fait partie de ces femmes de valeur qui ont une vision pour le meilleur de notre continent. Membre active de plusieurs associations panafricaines, Lynda Amadagana s'attache à mettre en action son rêve d'une Afrique relevée et prospère.

La jeune dame s'est lancée rapidement dans la vie active. Elle débute sa carrière professionnelle au sein du cabinet Thomas Webster en 2010. Grâce à sa force de travail et sa grande maîtrise des dossiers importants, elle renforce le pôle financier du cabinet Reed Smith LLP avant de rejoindre la division des achats d'EDF Energy pour y apporter



son expérience complémentaire sur le volet énergétique. L'aventure ne durera que 6 mois.

En 2013, La présidente de l'association @Mauafrica (plateforme sociale de soutien à l'entrepreneuriat en Afrique) devient chargée de cours à l'Université de Cergy Pontoise en France. Une expérience qui lui fait découvrir une nouvelle facette de son immense talent et lui ouvre également de nouvelles perspectives puisqu'un an après, elle retrouve la chaleur des cabinets et travaille dans les bureaux de Clifford Chance, Simmons & Simmons et Orrick Herrington.

C'est au courant du mois de Janvier 2019 que la vice-présidente du club Diallo Telli (un groupe de réflexion qui promeut une croissance inclusive et durable en Afrique) décide de se lancer à son propre compte. Son cabinet A&P n'est plus un petit poucet dans la sphère économique camerounaise mais un acteur qui compte. En témoigne, son portefeuille clients. Moderne et doté d'une expertise reconnue

dans les secteurs du droit des affaires, des mines et du sport, Amadagana & Partners travaille avec les plus grosses entreprises du pays à l'instar de la société de distribution d'électricité ENEO, dont elle négocie régulièrement les accords de concession avec l'Etat du Cameroun.

Titulaire de deux Masters de l'Université de Paris-Nanterre sur lesquels est greffée une spécialisation en énergie et projets internationaux effectuée à la Haute Ecole des Avocats Conseils, cette féministe convaincue, membre de l'Association Camerounaise des Avocats d'Affaires ne compte jamais son énergie lorsqu'il s'agit d'aller à la conquête de nouveaux challenges. Son objectif est d'ailleurs d'étendre la portée de son cabinet en ouvrant de nouveaux bureaux en Afrique Francophone afin de fournir un service global à ses clients et surtout, de renforcer ses ressources humaines en embauchant de nouveaux associés pour fournir une assistance de haute qualité à ses clients. ■

Flora Wamba, l'indispensable du cabinet Chazai & Partners



La nouvelle génération des avocats en Droit des affaires au Cameroun a su trouver et prendre sa place auprès des Ténors du barreau. Flora Wamba fait partie de cette génération montante, devenue en l'espace de quelques années, les incontournables de l'univers du droit des affaires au pays des lions indomptables. Sa notoriété va grandissante. Celle qui est inscrite aux barreaux de Paris et du Cameroun a réussi à s'imposer comme l'une des pièces maitresses du Cabinet Chazai & Partners. Au sein de ce cabinet qui monte en puissance dans le paysage juridique local, c'est elle qui dirige la pratique as-

surance et transport ainsi que toutes les questions liées au contentieux. Cette jeune professionnelle du droit, dispose de solides connaissances et d'une grande expérience en droit des assurances et droits des transports. Ce pur talent est en train de construire son image, avec patience et élégance.

Flora Wamba est titulaire d'un Master 2 professionnel en droit des assurances de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. La jeune avocate a fait ses classes dans des entreprises de renom et des cabinets prestigieux. Elle découvre le monde de l'entreprise en 2008, en tant que stagiaire chez GMF Assurances (une marque du groupe Covéa,

premier assureur de biens et de responsabilités en France). Après l'obtention de son Master 1 en droit international des affaires, elle devient élève Avocat chez Gide (le premier cabinet d'avocats international d'origine française, fondé en 1920) et chez Ernst & Young. Flora Wamba a eu l'occasion d'intervenir en matière de contentieux qu'en matière de conseil auprès d'organismes d'assurances et de réassurances.

En 2012, elle rejoint le cabinet Herald (anciennement Granrut) où elle s'occupe des activités de conseil et contentieux en droit des assurances, d'audit de contrats et d'arbitrage international concernant une joint-venture entre assureurs pour le développement de l'activité de bancassurance et ADE (Assurance Des Emprunteurs) au Vietnam. Elle passe au total, six ans au sein du cabinet d'avocats français Granrut. Six années au cours desquelles, elle acquiert une solide expérience en droit des transports, droit des assurances et droit commercial.

En 2017, elle devient avocat Consultante du cabinet Chazai & Partners, puis deux ans plus tard, Avocat associé. Depuis lors, elle s'attache à offrir un service haut de gamme à ses clients. Dans le cadre de l'expansion du cabinet Chazai and Partners dans la sous-région Afrique Centrale, depuis le début de l'année 2021, Me Flora est installée à Port-Gentil au Gabon. Elle travaille énergiquement au quotidien, pour offrir à sa vie professionnelle, un avenir radieux. ■

ILS ONT CHOISI DE BÂTIR L'AVENIR...

ET SI?



INTERVIEW
CLINE S. TAYOU
CREATIVE
LINE DES DESSERTS

**ON
RECOMPENSAIT
LES MEILLEURS?**



Vanessa de Happi, symbole de la génération montante

Son nom n'est peut-être pas le plus connu de la sphère juridique camerounaise, mais son talent ne souffre d'aucune contestation. Pour se présenter au grand public, Vanessa de Happi, jeune avocate, inscrite aux barreaux du Québec et du Cameroun aime brandir sa double casquette de conseiller et de défenseur. Conseiller parce qu'elle aime élaborer avec ses clients une stratégie leur permettant de trouver un équilibre entre les exigences légales et leurs objectifs d'affaires, et Défenseur car, lorsque surviennent les problèmes, elle adore tout autant, défendre leurs intérêts et les aider à se tirer d'affaires. Curieuse et ambitieuse, cette experte en droit du crédit-bail s'enthousiasme pour la variété et la richesse intellectuelle que lui apporte sa profession. Ses différents mandats sont avant tout pour elle, le meilleur moyen d'apprendre, de découvrir d'autres métiers et de se nourrir de nouvelles pratiques.

En 2007, elle effectue un stage au sein du cabinet Me Affoussy Bamba avant de véritablement lancer sa carrière comme avocate en conformité chez Desjardins Groupe d'assurances générales, la filiale assurance dommage du mouvement Desjardins. Elle y passera trois années au cours desquelles, il lui faut très vite trouver le moyen de concilier ses ambitions, sa vie professionnelle et sa vie privée. Un défi qu'elle parvient à relever au prix de nombreux sacrifices. En 2014, elle renforce les équipes du Cabinet Norton Rose Fulbright où elle pratique le litige



civil pendant trois ans avant de revenir au bercail.

Depuis 2017, elle travaille au développement de droit commercial du cabinet DH avocats (cabinet fondé par l'ancien président du comité de Normalisation de la FECAFOOT et récent président de la commission électorale de la Confédération Africaine de Football, Me Dieudonné Happi).

Vanessa de Happi a beaucoup de projets en cours de maturation. Elle s'attache actuellement à développer une offre de services juridiques qui tiennent compte à la fois des exigences globales et des réalités locales. Formée à la fois en droit français,

en droit Québécois et en Common Law, Vanessa de Happi est titulaire d'un Master 2 en droit du commerce international de l'Université de Montpellier et d'une maîtrise en Common Law et droit transnational de l'université Sherbrooke au Canada, ainsi que d'une certification en Civil Law obtenue à l'Université de Montréal. ■

Aurelie Chazai, Co-fondatrice du cabinet Chazai & Partners



C'est l'une des avocates les plus entreprenantes et les plus dynamiques de sa génération. Le cabinet qu'elle a fondé s'est imposé comme une référence dans la sphère économique camerounaise. Aurélie Chazai rayonne au-delà du simple cercle d'avocats d'affaires et incarne à la fois cette diaspora camerounaise travailleuse et cette farouche volonté de la femme africaine de s'affirmer comme de véritables forces pour le développement du continent. La fondatrice de Chazai & Partners est une figure majeure du leadership

féminin africain. Sa pratique se concentre sur les fusions et acquisitions, les marchés de capitaux, les marchés financiers, les partenariats public-privé, le financement bancaire et les contrats commerciaux. Une juriste pointue, renversante de beauté et accessible. Une valeur sûre de l'univers du droit des affaires au Cameroun.

Aurélie Chazai débute sa carrière comme collaboratrice au sein du bureau parisien du cabinet anglais Ashurst LLP. Elle y exerce pendant deux ans avant de rejoindre le bureau parisien du cabinet américain Cleary Gottlieb Steen & Hamilton. Entre

2012 et 2013, elle est chargée de cours en droit bancaire à l'université de Cergy Pontoise en France.

Son savoir-faire approfondi sur des sujets très pointus l'amène à travailler au département boursier de la société de gestion d'actifs AXA Investment Managers. Elle roule également sa bosse au sein des cabinets prestigieux à l'instar de Willkie Farr & Gallagher LLP, Herbert Smith Freehills LLP et Ernst & Young.

Après avoir emmagasiné cette forte expérience, la jeune dame qui a le goût de l'indépendance et l'esprit d'aventure décide de se lancer à son propre compte en 2017. Pari gagné puisqu'en peu de temps, son cabinet devient une référence.

Celle qui est membre de l'association des juristes camerounais de France a démarré son activité judiciaire au Cameroun avec deux personnes. Elle s'est battue pour pouvoir gagner des parts de marché et se faire un nom dans cet environnement hyperconcurrentiel. C'est petit à petit qu'elle a réussi à construire sa notoriété.

Titulaire d'un Master 2 en droit des affaires et fiscalité de l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Aurélie Chazai est entre autres intervenue sur des opérations de négociation de projets miniers en Afrique, la négociation d'opérations de restructuration et la recapitalisation de plusieurs sociétés.

Elle est membre de l'African Business Lawyers' Club, un club dédié à la promotion d'une meilleure pratique des affaires en Afrique. ■

Le bon  ,
pour générer des 
doit être mis en  .
alors, tout le monde 
ainsi grandit la 
et voici les ventes 

storytelling • contenu de marque • digital

siloe.agency



Comment se reconstruire après les violences conjugales ?

*Minou Chrys-tayl
 survivante de violences conjugales. Journaliste
 Militante droit des femmes
 futur productrice de contenus pour femmes)*

Pour parler de la violence conjugale il faut bien comprendre la signification. Selon wikipédia , la violence conjugale est la violence exercée par un des conjoints sur l'autre, au sein d'un couple, s'inscrivant dans un rapport de domination et se distinguant des disputes conjugales entre individus égaux. Elle s'exprime

par des agressions verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, des menaces, des pressions, des privations ou des contraintes pouvant causer chez la victime des dommages psychologiques, physiques, un isolement social voire aller jusqu'à la mort.

Il peut s'agir d'un phénomène circonstanciel (violence situ-

ationnelle), mais aussi parfois d'un processus systémique et évolutif (terrorisme conjugal).

Il peut arriver qu'après le départ de la femme du foyer, cette dernière subisse aussi la violence post-séparation ... Il s'agit d'un des facteurs majeurs de risque pour la santé des femmes âgées de 19 à 44 ans dans le monde.

PAROLE D'EXPERT

Comment cela se manifeste ?

Elle se manifeste sous forme d'emprise

Le processus d'emprise se déroule en deux temps. Cela commence par la séduction, puis si la femme résiste, l'homme use de procédés violents de plus en plus manifestes.

La phase de séduction donne l'illusion d'un échange affectif... Les femmes parlent souvent d'un amour idéal, d'un prince charmant... Il ne s'agit pas d'une séduction amoureuse, réciproque, mais d'une séduction narcissique destinée à fasciner l'autre et, en même temps, à le paralyser.

La femme est déstabilisée et perd progressivement confiance en elle et est à la merci du bourreau qui fera ce qu'il veut d'elle.

Les effets sur la santé de la victime

Les effets sur la santé de la victime

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé et le Professeur Debout Chef du service de médecine légale au CHU de Saint-Etienne, les violences au sein du couple ont une incidence majeure sur la santé des femmes, elles entraînent à court et long terme de graves problèmes de santé physique, mentale, sexuelle et génésique pour les victimes et leurs enfants et elles ont de ce fait des coûts sociaux et économiques élevés.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, les conséquences sanitaires sont multiples :

La violence à l'encontre des femmes peut avoir une issue mortelle, qu'il s'agisse d'homicides ou de suicides.

La violence d'un partenaire in-



time et la violence sexuelle peuvent entraîner des grossesses non désirées, des avortements provoqués, des problèmes gynécologiques et des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH. L'étude de 2013 a montré que les femmes qui avaient été victimes d'abus sexuels ou de maltraitements avaient 1,5 fois plus de risques de souffrir d'une infection sexuellement transmissible et, dans certaines régions, d'être infectées par le VIH que les femmes qui n'avaient pas subi de violence de leur partenaire. Elles risquent également deux fois plus souvent de subir un avortement.

La violence d'un partenaire intime pendant une grossesse augmente aussi la probabilité de fausse-couche, de naissance d'enfants mort-nés, d'accouchement prématuré et d'insuffisance pondérale à la naissance.

Ces formes de violence peuvent entraîner des dépressions, des états de stress post-traumatique, des troubles du sommeil, de l'alimentation, des troubles psychiques et des tentatives de suicide. La même étude a constaté que les femmes qui avaient subi des violences de la part de leur partenaire intime étaient pr-

esque deux fois plus nombreuses à connaître des problèmes de dépression ou d'alcoolisme. Le Professeur Debout précise « que l'état de tension, de peur et d'angoisse dans lequel les femmes maltraitées sont maintenues par leur agresseur peut produire différentes formes de troubles psychiques. Plus de 50 % des femmes victimes de violences conjugales font une dépression. Elles peuvent être la conséquence naturelle d'une situation dans laquelle la femme se sent ou est réellement dans l'impossibilité de fuir. Elles peuvent être liées au sentiment que la vie du couple arrive à son terme, à une incertitude de l'avenir, à la peur des représailles, de perdre la garde de ses enfants, des difficultés économiques... ».

« De nombreuses femmes victimes de violences conjugales présentent les signes d'un syndrome post-traumatique avec expérience itérative des événements qui reviennent en des pensées « intrusives », flash-back, ou provoquent des cauchemars. Il peut même se mettre en place des états de désorientation ou de confusion mentale, avec pensées délirantes ou paranoïaques. On peut aussi constater des troubles réellement psychotiques, la violence conjugale pouvant révéler ou exacerber un état antérieur ».

Le Docteur Muriel Salmona (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences faites aux femmes et la lutte contre la traite des êtres humains) estime que les violences conjugales créent chez la victime une angoisse extrême de type post-traumatique. Ce stress entraîne un risque vital cardiovasculaire et neurologique. Pour stopper ce risque fonctionnel, le circuit neuronal « disjoncte » au-

tomatiquement grâce à la sécrétion de drogues (Les endorphines et les kétamines). Cette disjonction éteint le stress créé par la violence et entraîne une anesthésie psychique et physique, un état dissociatif (conscience altérée, dépersonnalisation), des troubles de la mémoire (mémoire traumatique émotionnelle). Cette « mémoire traumatique » est non contrôlable.

2 - Les dégâts dans la vie professionnelle

Grâce aux travaux de solidarité femmes on découvre, que les violences conjugales peuvent avoir des répercussions significatives sur la vie professionnelle des victimes. En effet, les blessures potentielles, le dénigrement, l'isolement, le contrôle de l'activité économique et des déplacements par le conjoint, la perte de confiance en soi peuvent perturber voire rendre difficile l'accès ou le maintien dans l'emploi ou la formation.

Le comportement du conjoint peut menacer la poursuite de l'activité professionnelle de la victime :

harcèlement sur le lieu de travail en l'appelant sans cesse au téléphone ou en l'attendant à la sortie en lui faisant des scènes devant les collègues ou en la dénigrant, atteinte à son véhicule, la femme peut être dépossédée de l'accès à son salaire ...

Le recours au médecin du travail devrait permettre à la victime de trouver du secours et une orientation. L'employeur peut également témoigner des conséquences des violences subies par l'employée dans son cadre professionnel.

3 - Comment se reconstruire ?

Pour se reconstruire il est important de prendre en charge sa santé mentale ... Physique aussi et surtout se lancer dans ce que l'on aime le plus, en gros Redévelopper l'estime de soi et la confiance en soi.

Mais cela se passe avec l'aide de l'entourage ou de la famille. " Une personne qui a des ressources personnelles, qui est bien entourée, va s'en sortir peut-être un peu plus facilement que quelqu'un qui n'a pas d'argent et qui est toujours mal prise, pas bien comprise." C'est à ce moment que certaines familles doivent financer pour celles qui ont des soucis financiers pour les rendre autonomes car cela aide énormément, c'est une véritable thérapie.

Entreprendre pour certaines est une grande thérapie. Entreprendre socialement, faire une nouvelle formation qui nous permet de sortir et rencontrer du monde, cela peut être dans la cosmétique, le digital, la science et même devenir avocate ... le plus important est de s'éloigner de l'ancienne vie. Mais cela doit se faire avec bienveillance

et amour de soi en faisant attention et en restant à l'écoute de ses traumatismes.

C'est également le meilleur moment de faire tout ce que l'on aime, décider de perdre du poids, décider de se fixer des challenges pour un meilleur soi. Dans pas mal de cas il est important de porter plainte même si cela est difficile chez nous dans notre contexte en Afrique où les violences conjugales sont tolérées, la notion de justice permet de passer à une autre étape.

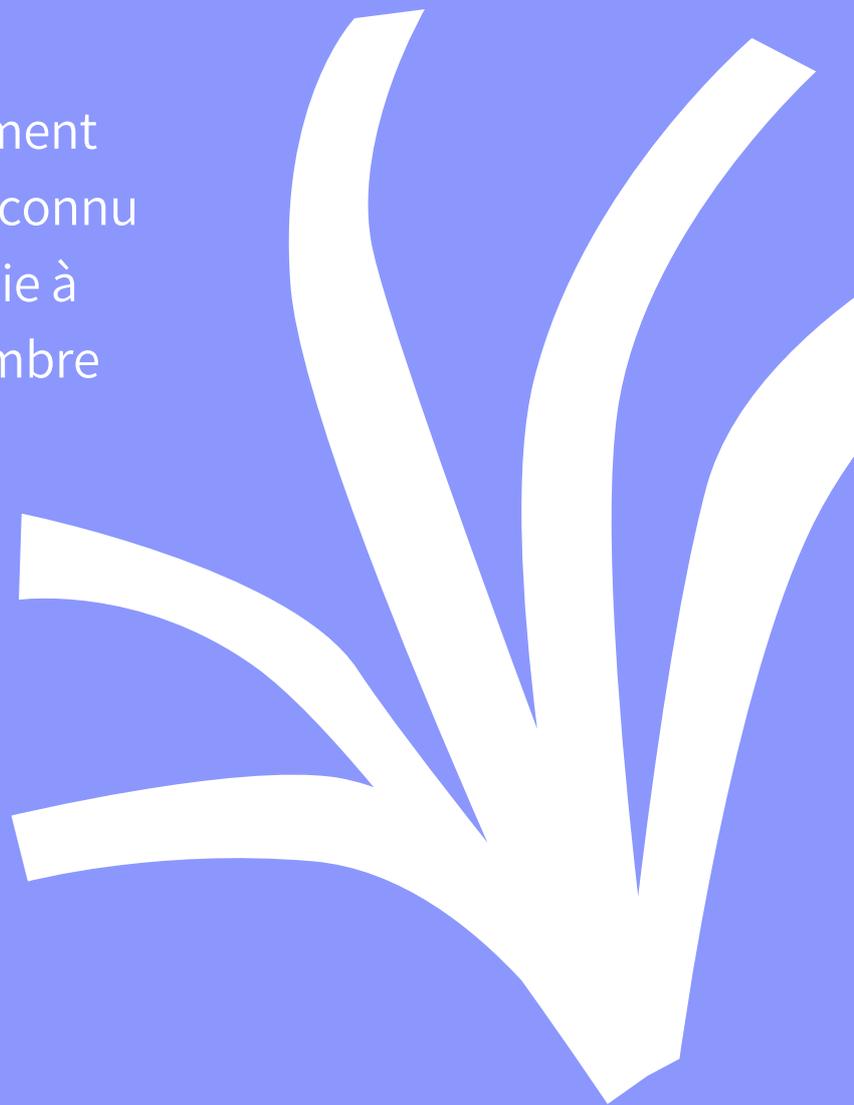
Prendre soin de soi et surtout retrouver le goût de vivre quand on arrive à réaliser ce que l'on pensait ne pas être capable de faire est une grosse victoire sur soi et un grand pas sur le chemin de la reconstruction.

La reconstruction est un long chemin qui passe D'ABORD par la bienveillance de l'entourage de la victime. La reconstruction ne se fait pas seule et il faut alerter les familles et la société car les violence conjugales détruisent les vies des femmes et les empêchent chez nous en Afrique d'être meilleures. ■



Qu'est-ce que le COVID-19?

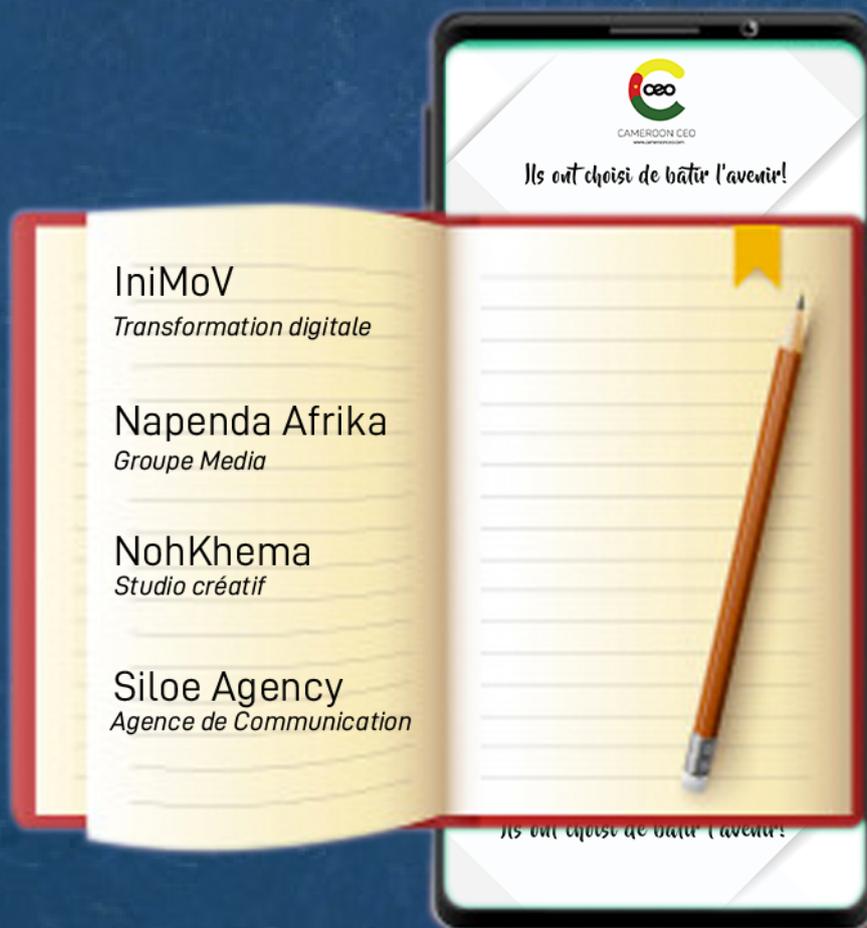
COVID-19 est la maladie infectieuse causée par le coronavirus le plus récemment découvert. Ce virus était inconnu avant le début de l'épidémie à Wuhan, en Chine, en décembre 2019.



SOURCE: OMS
#PORTEZVOSMASQUES



Ils ont choisi de bâtir l'avenir!
Ils sont tous présents sur l'annuaire professionnel
Reserve ta place dans la cour des bâtisseurs.



À partir de 30 000 FCFA l'année.

695 869 141

cameroon@afrikaceo.com

www.cameroonceo.com